

DEPARTEMENT
DE LA COTE D'OR

ARRONDISSEMENT
DE BEAUNE

Canton de Nuits Saint Georges

Tél: 03 80 61 01 67

e-mail :
mairie.villebichot@wanadoo.fr



REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE VILLEBICHOT

21700 Villebichot

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2021

Président : Monsieur Pascal GRAPPIN

Présents : MM. Franck PACOT, Fabrice JANNET, Mme Stéphanie PITIE, MM. Michaël DAMERON, Benjamin CHEBROU, Philippe BEAUPOIL, Laurent PITIE, Mmes Julie FAUROIS-GAILLARD, Mélanie VOISIN

Excusé : Monsieur Sylvain BOUILLER

TRAVAUX DE VOIRIE – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Le Maire présente la synthèse des devis des trois entreprises qui ont fait une offre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Décide à l'unanimité de retenir la proposition de l'entreprise NOIROT pour un montant total de 19 405.00 € H.T.

ONF – PROPOSITION ET DEVIS POUR L'EXPLOITATION EN BOIS FACONNES

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un certains nombres de chênes, hêtres, frênes, tilleuls et charmes dispersés dans les parcelles 1, 13, 16, 22, 23, 26 et divers n'ont pas pu être vendus lors des deux dernières ventes de 2020 et 2021.

Il présente la proposition de l'ONF de vendre ces arbres à une vente publique de bois façonnés en bloc à savoir :

- 141 m³ de chêne
- 2 m³ de hêtre
- 6 m³ de frêne
- 5 m³ de tilleul
- 6 m³ de charme

Pour une estimation de recette de 29 021 € et de dépenses de 5 185 € H.T. soit un solde positif de l'opération estimé à 23 836 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité :

- La proposition de l'ONF de vendre les arbres identifiés à une vente publique de bois façonnés en bloc,
- Le devis de l'entreprise MARNOTTE développement pour l'abattage, le façonnage, le débardage des grumes et le câblage de sécurisation pour 3 900 € H.T.,
- Le devis de l'entreprise SARL RAGONDET Transport pour le rassemblement des grumes d'un montant de 255 € H.T.,

- Le devis de l'ONF au titre de l'assistance technique à donneur d'ordre d'un montant de 1 030 € H.T.

Le Maire précise que l'exploitation devrait se faire en août ou septembre de cette année.

TAXE D'AFFOUAGE CAMPAGNE 2021-2022

Le Maire passe la parole à Franck PACOT, adjoint en charge de la forêt, qui présente le projet de règlement des affouages en forêt communale tel qu'il a été préparé avec les garants et validé par les membres de la commission « forêt, chemin et environnement ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'instituer une taxe d'affouage au stère cubé et de fixer le prix à 5.00 € le stère
- d'adopter le règlement d'exploitation des affouages en forêt communale de Villebichot 2021/2022.

QUESTIONS DIVERSES

- Le Maire évoque les prévisions de travaux pour 2022. L'analyse du réseau d'eau pluviale est retenue d'un commun accord. Le Maire présentera un dossier technique lors d'un prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée